

ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Déclarée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt Siège social : 45/47 rue Paul Bert – 92100 Boulogne Billancourt N° RNA W923004421 - N° 799 476 569

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR 01 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, Et le mercredi 01 décembre, A 18 heures 00, Présence physique, plus visioconférence,

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'Association Française de FootGolf se sont réunis physiquement pour certains, et par visioconférence, dans le respect des règles en vigueur dû à la lutte contre le COVID-19.

Monsieur Romuald PRETOT, Président de l'Association, préside la réunion.

Sont présents :

- Monsieur Aldo BALESTRA
- Madame Estelle HAMELIN
- Monsieur Mickael LAFON
- Monsieur Paul NOWAK
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Laurent DECRENISSE
- Monsieur Olivier SELO
- Monsieur Alexandre KOTOWSKI
- Monsieur Jean-Marc OUDIN
- Monsieur Ivan SUBILEAU

Sont invités :

- Clément LORIN, en sa qualité de Responsable Juridique & Administratif
- Julien HERICOURT, en sa qualité de Conseiller Sportif

Il est constaté que plus du tiers des membres sont présents.

Il est constaté que le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Il est rappelé que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- 1) POINT SUR LA CONVENTION AVEC LA FFF
- 2) POINT SUR LA DEMARCHE POUR ETRE ASSOCIATION D'INTERET GENERAL
- 3) POINT SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20/12/2021
- 4) POINT SUR LES CGV
- 5) PRIX DES ADHESIONS
 - a. Augmentation du prix des adhésions « Compétitions »
- 6) COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DISCIPLINE
 - a. Présentation du travail avec cette Commission.
 - b. Intégration de Julien Kerckhove à cette Commission.

POINT 1 CONVENTION FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Point réalisé sur la convention en cours avec la Fédération Française de Football : la convention a été signée le 4 Novembre 2021.

L'AFFG est invitée le 2 Décembre 2021 au BELFA de la FFF pour l'annonce officielle de cette convention.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 2 RECONNAISSANCE ASSOCIATION D'INTERET GENERAL

Point réalisé sur la reconnaissance de l'AFFG en tant qu'association d'intérêt général – Suite à la modification des statuts qui devra être approuvée par l'Assemblée Générale du 20 Décembre 2021, l'AFFG validera définitivement sa reconnaissance d'Association d'Intérêt Général, déjà acquise par décision de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 13 Juillet 2021.

Ces statuts seront envoyés aux membres du Comité Directeur à l'issue de cette réunion.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 3 ASSEMBLEE GENERALE DU 20/12/2021

Point réalisé sur l'Assemblée Générale 2020 du 20/12/2021, il a été présenté au Comité l'Ordre du Jour de cette Assemblée Générale. Proposition d'une AGE prochaine pour faire évoluer les statuts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Modifications des statuts de l'AFFG pour se mettre en conformité avec notre statut d'Association d'Intérêt Général.
- 2. Présentation du rapport du Président sur 2020
- 3. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du résultat
- 4. Bilan de la saison 2021 (financier à date, RH, sportif, golfs)
- 5. Approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2022



- 6. Prix des adhésions
- 7. Appel à bénévolat
- 8. Questions diverses

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 4 POINT SUR LA MISE A JOUR DES CGV

Point réalisé sur la mise à jour de nos CGV, les CGV mis à jour vont être transmis à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour avis à l'issue de ce Comité.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 5 AUGMENTATION DU PRIX DES ADHESIONS COMPETITIONS

Un vote à main levée s'est tenu, après débat, concernant l'approbation de présenter à l'Assemblée Générale l'augmentation du prix des adhésions compétition.

Ce sujet ayant déjà été présenté aux Présidents de Clubs le 13 Novembre 2021 et sera soumis pour avis à la Réunion des Présidents de Clubs du 6 Décembre 2021.

Cette décision sera ensuite votée à l'AG du 20 Décembre 2021.

Approbation à l'unanimité du Comité Directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 6 PRESENTATION DU TRAVAIL MENE AVEC LA COMMISSION ETHIQUE ET DISCIPLINE

Point sur la présentation du travail mené avec la commission éthique et discipline : Nous souhaitons renforcer nos liens avec la commission d'éthique et de discipline, redéfinir le périmètre d'actions de cette Commission notamment sur la dimension sportive de cette Commission. Une priorité est donnée à la création d'un code de comportement, avec un barème disciplinaire. La commission et la direction sportive ont prévu d'échanger à raison d'une fois par semaine en période d'activité. Enfin, la mise à jour des règlements sportifs 2022 sera soumise à l'approbation de la commission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 6)B) INTEGRATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION ETHIQUE ET DISCIPLINE

Un vote à main levée s'est tenu concernant l'approbation de l'entrée de Monsieur Julien KERKHOVE au sein de la Commission Ethique & Discipline. La nouvelle composition de cette commission étant la suivante :



- Yann BERTIN
- Laurent GUÉNAIRE
- Christophe DELISSUS
- Benoit CORDIER
- Jean-Marc OUDIN
- Laurence MOULIGNIER
- Patrick DEHEZ
- Julien KERCKHOVE

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

L'AFFG informe de plus son Comité Directeur de l'organisation de l'Assemblée Générale le 20 Décembre 2021.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président Romuald PRETOT

Monsieur Ivan SUBILEAU Secrétaire Général